



Chambre
Belge des
Traducteurs
et Interprètes

Belgische
Kamer van
Vertalers
en Tolken

CBTI-BKVT

Rue Montoyerstraat 24 / B12

B-1000 Brussel-Bruxelles

Tél./Fax : +32 2 513 09 15

secretariat@cbiti-bkvt.org

www.cbiti-bkvt.org

Bruxelles, le 30 juin 2016

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Nous avons bien reçu votre demande d'information sur les examens de "traducteur juré" organisés par la CBTI-BKVT.

Cette session d'examens aura lieu **le vendredi 28 octobre 2016 à 11h00**, dans les locaux de la CBTI, **24 rue Montoyer, 1000 Bruxelles**.

Les examens, d'une durée totale de **cinq heures**, comprennent deux épreuves écrites de traduction dans la combinaison de langues que vous aurez choisie : une épreuve en **version** (c'est-à-dire, à partir du français, du néerlandais ou de l'allemand vers votre langue) et une épreuve en **thème** (c'est-à-dire, à partir de votre langue vers l'une des trois langues officielles).

Étant donné que vous pouvez avoir recours au(x) dictionnaire(s) papier, veuillez prendre celui ou ceux de votre choix. Veuillez également vous munir d'un bon **stylo à bille de couleur noire ou bleue**. Les feuilles d'examen et de brouillon sont fournies par la CBTI-BKVT. **Aucune autre feuille**, en dehors des nôtres, ne sera acceptée.

Les personnes ayant envoyé seulement une copie des documents pour se présenter à l'examen sont priées **d'apporter les originaux de la preuve de paiement, du formulaire d'inscription et de la lettre du Tribunal**. Les personnes qui n'ont pas encore payé, sont priées de régler le paiement **avant le vendredi 14 octobre 2016**.

Nous vous informons que le prix de l'examen est de **€ 300,00**. Si vous passez une seule partie de l'épreuve, vous devez verser **€ 150,00**.

Notre numéro de compte en banque : **IBAN : BE32 3100 4638 6702, BIC : BBRUBEBB**.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Patricia Alarcón-Detroz
Responsable de la Commission examens T.J.

